

Barème d'honoraires

maximums de transaction

<u>Valeur du bien (en €)</u>	<u>Honoraires (TTC)</u>
HONORAIRES DE CONSEIL *	1,2% DE LA VALEUR DU BIEN (MIN. DE 3.000€)
De 0 à 100.000 €	Forfait 10 000 €
Plus de 100.000€ à 150.000€	9,5%
Plus de 150.000€ à 200.000€	8,5%
Plus de 200.000€ à 300.000€	7,5%
Plus de 300.000€ à 400.000€	7%
Plus de 400.000€ à 800.000€	6,5%
Plus de 800.000€	6%

Honoraires applicables pour les mandats signés à compter du 1 juillet 2025.

Nos honoraires de transaction sont à la charge du vendeur (sauf convention particulière). Ces honoraires d'agence sont exigibles le jour de la signature de l'acte authentique chez le notaire.

***Honoraires de conseil :** Accompagnement d'un vendeur ou d'un acquéreur sur les aspects juridiques et financiers du contrat, rédaction du compromis et suivi jusqu'à l'acte authentique.

Siège social : 58, Rue Fondaudège, 33000 BORDEAUX
Téléphone : 05 56 21 91 44 - Portable : 06 77 98 95 48 | Email : info@univers-viager.fr
Site internet : www.univers-viager.fr | SARL au capital de 5 000 €
Immatriculé au RCS Bordeaux N° 523 654 408
Garantie financière GALIAN 89 rue de la Boétie, 75008 PARIS | Montant : 120 000 €
Carte Professionnelle Transaction N° 3301 2016 000 008 687 - CCI de Bordeaux
« Notre agence ne détient aucun fonds pour le compte de ses clients »

Barème d'honoraires de gestion

des rentes viagères

BIEN AVEC RENTE VIAGÈRE	HONORAIRES EN % DE LA RENTE	MONTANT MIN. (TTC)
Bien occupé à usage d'habitation en habitat individuel	5% TTC*	20 €*
Bien occupé à usage d'habitation en copropriété	6% TTC*	30 €*
Bien libre de toute occupation	5% TTC*	20 €*
Gestion de plus de 10 biens	4% TTC*	-
Indexation annuelle de la rente viagère	1% TTC*	50 €*

Honoraires applicables pour les mandats signés à compter du 1^{er} novembre 2024.

Prestations particulières :

- Prestations non prévues dans le cadre de la gestion viagère : une vacation horaire de 50 € HT pourra être appliquée
- Autres prestations : sur devis

BIEN SANS RENTE VIAGÈRE	MONTANT (TTC)
Bien occupé à usage d'habitation en habitat individuel	50 €/an
Bien occupé à usage d'habitation en copropriété	200 €/an

***Honoraires TVA incluse aux taux légal en vigueur de 20% :** si la législation venait à modifier ce taux, les montants indiqués seraient modifiés en conséquence.

Siège social : 58, Rue Fondaudège, 33000 BORDEAUX
Téléphone : 05 56 21 91 44 - Portable : 06 77 98 95 48 | Email : info@univers-viager.fr
Site internet : www.univers-viager.fr | SARL au capital de 5 000 €
Immatriculé au RCS Bordeaux N° 523 654 408
Garantie financière GALIAN 89 rue de la Boétie, 75008 PARIS | Montant : 120 000 €
Carte Professionnelle Transaction N° 3301 2016 000 008 687 - CCI de Bordeaux
« Notre agence ne détient aucun fonds pour le compte de ses clients »